

Le mécanisme de surveillance et de riposte lié aux décès maternels et périnatals (SGI-DMP) lancé le 14 octobre 2021 par le Ministre de la Santé Publique a pour objectif d'éliminer les risques de décès de la mère, du fœtus et du nouveau-né.

Les chiffres sur les décès des mères en couche font frémir. Au moins 4 000 femmes décèdent encore aujourd'hui en donnant la vie, dans notre pays. Dr. Martina BAYE du Programme National de Lutte contre la Mortalité infantile, néonatale et maternelle marque davantage les esprits en révélant qu'au Cameroun 10 femmes meurent chaque jour en couche. Ceci en dépit des efforts consentis par le Gouvernement pour garantir une prise en charge adéquate des femmes lorsqu'elles sont enceintes, pendant et après l'accouchement. Ces chiffres sont toujours en dépassement des ratios recommandés par l'OMS. Il en est de même des 28 000 enfants qui décèdent chaque année. Pour le Dr. MANAOUDA Malachie, plusieurs insuffisances peuvent justifier cette situation. Entre autres, la faible quantité de données enregistrées des cas de décès maternels et périnatales, l'investigation insuffisante de décès, la faible qualité de l'analyse des décès depuis les Centres de Santé jusqu'au niveau central, l'indisponibilité des outils dans certaines formations sanitaires, l'absence de manuels de procédures standards.

Aussi, la mise en œuvre du Système de Gestion de l'Incident des Décès Maternels et Périnatals (SGI-DMP) est considérée comme une réponse aux insuffisances constatées, en ce sens qu'il permet de normaliser et de coordonner toutes les interventions de lutte contre la mortalité de la mère et de l'enfant. Par ailleurs, le SGI-DMP contribue à améliorer la surveillance de ces types

de décès (à travers l'identification, la notification, l'investigation, l'analyse/l'interprétation, la riposte et le suivi/évaluation) et par la même occasion à utiliser les ressources disponibles de manière efficace.

Activé depuis le 05 avril 2021 pour six (6) mois, indique le Dr. Valérie ETOUNDI, Chef de service de la Santé Maternelle à la Direction de la Santé Familiale, le SGI-DMP a mené plusieurs activités dont l'information et la sensibilisation du Gouvernement, de la société civile et de toutes les parties prenantes ainsi que la production régulière des Rapports de situation de la Surveillance des décès Maternels, Périnatals et Riposte (SDMPR). La phase pilote du projet se déroule dans les formations sanitaires des régions du Littoral et du Centre. En vue de garantir le succès de ce mécanisme, les différents acteurs techniques et financiers investis dans la protection et la promotion de la santé de la mère et de l'enfant ont décidé de se mettre ensemble pour porter à au moins 70% le taux de consultation prénatale, d'assistance à l'accouchement, de besoins post-natals, d'accès au soins. DR. Emmanuel DOUBA, représentant du Représentant-Résident de l'OMS au Cameroun a tenu à exprimer le satisfecit de l'organisation qu'il représente pour cette initiative et de relever que notre pays est compté parmi les premiers pays à mettre en place un SGI-DMP. A l'occasion, il va remettre au Minsanté pour le compte de ce Système de Gestion, un kit complet de visio-conférence, des ordinateurs portables, des ordinateurs de bureau et une connexion internet par satellite.

Par la suite, le Dr. MANAOUDA Malachie va exhorter les Délégués régionaux du Littoral et du Centre à assurer la supervision de ce système dans leurs régions respectives et appeler les responsables des formations sanitaires à s'impliquer activement pour la réussite dudit projet, car pour lui, il est venu le Temps d'Agir en faveur des accouchements sûrs et des nouveau-nés qui reçoivent des soins de qualité à la naissance et pendant la période post-natale.

Celcom/MINSANTÉ